

Porte, avec l'empereur de Maroc et le pacha d'Égypte, qui, malgré leurs apparences pacifiques, ne se disposaient pas moins à aider les pirates dans la guerre qu'ils provoquaient.

Lord Exmouth était à peine de retour en Angleterre qu'en effet un essaim de corsaires infesta les mers. Le consul britannique à Alger fut arrêté et mis en prison; les Turcs se comportèrent de la manière la plus violente envers le capitaine anglais Rashwood, qui était resté dans la baie après le départ de l'amiral; des atrocités furent commises contre les chrétiens à Oran, etc.

Mais ces hostilités n'étaient que le prélude de celles qui devaient avoir lieu peu après. Les pirates descendirent sur diverses côtes, et entre autres sur celles de la Sardaigne, où ils pillèrent un village entier, dont ils enlevèrent les hommes, les femmes, les enfans, au nombre de plus de deux cents, qu'ils embarquèrent sur leurs bâtimens et réduisirent en esclavage.

Peu après (1) trois à quatre cents barques de diverses nations se trouvaient, selon l'usage, près de Bone, occupées de la pêche du corail (2). Au lever du soleil on entendit un coup

(1) Le 31 mai 1816.

(2) Nous donnerons, à l'article de la régence d'Alger, dans le corps de l'ouvrage, des détails intéressans sur la pêche et le commerce du corail.

de canon, et à l'instant même un grand nombre de gens armés, dont une partie à cheval, sortirent de la ville, et tombèrent sur les matelots des barques, qui se trouvaient à terre dans ce moment, massacrant tout sans distinction de pavillon. Cent des embarcations devinrent la proie des Algériens, avec la majeure partie de leurs équipages; trois cents Européens perdirent la vie dans l'attaque de ces barbares.

Il ne fallait pas moins que de pareils excès pour faire cesser l'indifférence européenne, et provoquer une répression qui pût enfin en arrêter le cours. L'Angleterre et les Hollandais se chargèrent de ce soin. Un armement considérable se prépara dans les ports de la Grande-Bretagne: le commandement en fut donné à l'amiral Exmouth.

De son côté, le dey régnant, contre qui la vengeance devait se porter, semblait braver l'orage qui le menaçait, et l'attendait en faisant des préparatifs qui devaient proportionner la résistance à l'attaque. Les fortifications furent réparées, de nouvelles batteries montées, et trente mille Maures et Arabes réunis à la milice turque, qui se montait à sept ou huit mille hommes. « Omar (le dey régnant), dit M. Pananti (1), avait su inspirer un grand enthousiasme aux croyans; le peuple s'attroupait autour de sa per-

(1) *Relations d'un séjour à Alger*, p. 544.

sonne, s'estimant heureux de toucher les bords de son caftan, et le portait en triomphe d'un air féroce, à travers la cité guerrière. »

Cependant lord Exmouth appareilla de Gibraltar, où les trente-deux voiles qui composaient sa flotte s'étaient réunies, et sur laquelle se trouvaient des appareils incendiaires, grand nombre de bombes et de fusées à la Congrève. L'amiral des Pays-Bas, Capellen, avec six frégates et un brick, se réunit à lui, et les deux escadres parurent devant Alger le 27 août 1816, vers une heure après midi.

Il n'est pas de notre objet d'entrer dans tous les détails de cette expédition, mais nous en devons les principaux résultats au lecteur (1).

Après avoir inutilement tenté d'entrer en négociations, l'amiral anglais fit embosser ses vaisseaux à demi-portée du canon, sous le feu des batteries de la place et de la rade; lui-même se plaça à l'entrée du port, et tellement près des quais que ses mâts touchaient les maisons; dans cette position, ses batteries prenaient à revers celles de l'intérieur du port, et foudroyaient les canonnières qui restaient à découvert.

Le feu des Anglais se soutenait depuis six

(1) Nous les tirons du rapport officiel envoyé par lord Exmouth à l'amirauté, daté de la baie d'Alger, 28 août 1816, à bord de *la Reine Charlotte*, que montait l'amiral.

heures, sans que les Algériens parussent disposés à céder, quand deux officiers anglais demandèrent la permission d'aller dans une embarcation attacher une chemise souffrée à la première frégate algérienne, située à l'entrée de l'intérieur du port, et d'y mettre le feu. Cette détermination eut un plein succès; en peu de temps toute l'escadre algérienne fut en feu, l'arsenal et le port incendiés, et un grand nombre de maisons détruites par les bombes.

Ce fut le lendemain que l'amiral anglais écrivit la lettre suivante au dey :

« SIRE,

» La flotte sous mes ordres a fait hier un châtimement signalé, par l'ordre du prince régent d'Angleterre, des atrocités commises par vous à Bone sur des chrétiens sans défense, et du mépris que vous avez fait des demandes que je vous avais présentées; ce châtiment a été la destruction totale de votre marine, de vos magasins, de l'arsenal et de la moitié de vos batteries (1).

» Comme l'Angleterre ne fait point la guerre

(1) Il résulte d'une note donnée par lord Exmouth qu'il avait été détruit à Alger dans cette expédition :

« Quatre grandes frégates de quarante-quatre canons; cinq grandes corvettes de vingt-quatre à trente; toutes les chaloupes canonnières et bombardes; toutes les chaloupes canonnières excepté sept; plusieurs bricks; un grand nombre de bâtimens de toute espèce; tous les pon-

pour détruire des villes, je ne veux pas venger vos cruautés personnelles sur les habitans innocens de ce pays, et je vous offre en conséquence les mêmes conditions de paix que je vous ai adressées hier au nom de mon souverain. Si vous n'acceptez pas ces conditions, il n'y a point de paix pour vous avec l'Angleterre.

» Si vous acceptez cette offre, comme vous le devez, vous ferez tirer trois coups de canon; si je n'entends pas le signal, je considérerai cela comme un refus de votre part, et je recommencerai mes opérations quand je le jugerai convenable. Je vous offre ces conditions, pourvu que ni le consul anglais, ni les officiers et matelots si méchamment enlevés du vaisseau de guerre anglais, n'aient éprouvé aucun traitement cruel, non plus qu'aucun des esclaves chrétiens qui sont en votre pouvoir, et je répète la demande que le consul, les officiers et matelots me soient remis, conformément aux anciens traités.»

Signé EXMOUTH.

A la suite de cette dépêche, un armistice fut

tons, les magasins, l'arsenal, avec les bois de constructions et divers matériaux pour la marine; un grand nombre d'affûts de canon, etc.»

La relation du vice-amiral hollandais der Capellen ajoute: «La destruction de près de la moitié d'Alger, par les bombes et les fusées à la Congrève.» *Voyez, plus loin, les pertes des deux flottes anglaise et hollandaise.*

immédiatement conclu, et une convention signée; l'amiral en rend compte en ces termes:

« Le commandant en chef se fait un plaisir d'annoncer l'heureuse issue de l'expédition pénible de l'escadre anglaise, qui vient de se terminer par la signature d'un traité dont les conditions ont été arrêtées au nom du prince régent, et qui a été confirmé par un salut de vingt et un coups de canon. En voici la substance:

» 1° L'abolition pour toujours de l'esclavage des chrétiens;

» 2° La livraison au pavillon anglais de tous les esclaves qui se trouvent sous la domination du dey, de quelque nation qu'ils soient, demain avant l'heure de midi;

» 3° La livraison au pavillon anglais de toutes les sommes d'argent qui ont été reçues par les Algériens pour rédemption d'esclaves depuis le commencement de l'année. Cette livraison sera faite demain avant midi.

» 4° Pleine et entière réparation sera faite au consul anglais pour toutes les pertes que lui aura occasionées sa détention.»

Le dey d'Alger a fait publiquement cette réparation, ses officiers et ses ministres présens, au consul anglais, et lui a demandé pardon dans les termes qui lui ont été dictés par le capitaine de *la Reine Charlotte.* »

Alger, 28 août 1816 (1).

(1) Dans une autre lettre, lord Exmouth dit « qu'il a

Cette expédition n'a point tranquilisé les nations commerçantes sur les dangers que courent leurs vaisseaux dans la Méditerranée. Les Barbaresques recommenceront quand ils voudront les hostilités; *ils ne feront pas d'esclaves*, mais croit-on que leurs *prisonniers chrétiens* seront mieux traités que des esclaves? Aussi des déprédations postérieures au traité du 28 août ont-elles obligé bientôt les Américains et les Hollandais à

la satisfaction d'annoncer que tous les esclaves qui étaient à Alger et dans le voisinage de la ville sont embarqués, comme aussi 357,000 dollars (le dollar vaut 5 francs) pour Naples, et 25,500 pour la Sardaigne, lesquels avaient été payés au dey pour rançon d'esclaves.»

Diverses notes officielles font connaître que, dans cette expédition, l'artillerie de la place et les accidens de l'expédition ont fait perdre aux Anglais cent vingt-huit hommes, et cinquante-deux aux Hollandais. Le nombre des blessés a été, du côté des premiers, de trois cent quatre-vingt-douze, et des seconds, de treize.

Les Algériens durent perdre beaucoup de monde. Un incident particulier a donné lieu à une première perte assez singulièrement. Le quai près duquel aborda le vaisseau monté par lord Exmouth, était couvert de plus de trois mille spectateurs que la curiosité y avait attirés. L'amiral anglais, debout sur la poupe, leur fit signe de se retirer: ils ne parurent pas comprendre le signe de l'amiral, et restèrent sur le quai. Ainsi on estime que la première bordée en emporta au moins cinq à six cents. Un grand nombre d'autres périrent par l'effet des bombes et de l'incendie du port et de la flotte.

envoyer des flottes dans la Méditerranée pour se mettre à l'abri des Barbaresques; différentes hostilités ont été commises par ceux-ci, et ce n'est qu'avec la plus grande défiance que les nations d'Italie s'exposent au péril dont elles ont déjà été victimes.

On dit que les Barbaresques ne feront plus d'esclaves; mais qui en répondra? et quand il en serait ainsi, ce qu'on est bien loin d'accorder, croit-on que ce soit un état bien désirable pour le commerce de se voir sans cesse exposé aux attaques imprévues des corsaires et aux mauvais traitemens qu'on doit attendre de pareils hommes? En supposant que les Barbaresques ne fassent plus d'esclaves, on n'a point de certitude que la piraterie cessera; le doute à cet égard est comparable à l'état de guerre. Qu'une faible partie des armées qu'entretiennent les souverains eût été employée, lors de l'expédition de lord Exmouth, à se saisir de Bonne et d'Oran, on aurait eu une garantie de la conduite des Barbaresques? Mais quelle caution, quelle garantie s'est-on réservée de leur conduite future? en tout cas la conservation de ces places les eût tenus en bride. Ce n'eût été qu'une légère punition infligée à des barbares qui ne respectent que la force, et ont violé mille fois leurs sermens envers les états incapables de leur résister. La jalouse rivalité des puissances a pu seule s'opposer à cette mesure.

Pour quiconque a mûrement réfléchi à ce sujet, il paraît démontré qu'on n'a rien à espérer de demi-mesures; ce n'est pas assez d'une répression momentanée; la voie des bombardemens, des traités, des subsides, sera toujours sans effet durable: c'est à d'autres moyens qu'il faut recourir, moyens sûrs, et dont le temps, au lieu d'affaiblir l'action, la soutienne et l'accroisse (1).

« On a toujours représenté l'Afrique comme une belle femme dont la tête est couronnée d'épis de blé, symbole de sa grande fécondité.

(1) L'expédition anglaise contre Alger a excité plus d'une réclamation. On s'est plaint que, par un traité stipulé au nom de son pays, sa seigneurie ait reconnu l'existence individuelle d'une puissance qui, disait-on, n'avait traité jusqu'alors que comme *vassale* de la Porte ottomane; que 370,000 piastres ne pouvaient indemniser la Grande-Bretagne d'un million sterling sacrifié pour cette expédition, et surtout on demandait quelle garantie on avait, par ce traité, que les prisonniers ne seraient plus traités en esclaves.

Ce n'est pas d'avoir traité de puissance à puissance avec Alger que lord Exmouth pourrait être repris; sans cela il aurait fallu déclarer la guerre au grand-seigneur, qui aurait pu dire: « Ce prétendu vassal est aussi indépendant de ma puissance que le kan de Tartarie, » et il aurait dit vrai.

Il paraît que lord Exmouth fut un peu ébranlé par la bonne contenance du dey et la vigoureuse défense à laquelle lui et les siens étaient disposés, si on insistait sur

C'est qu'en effet, pendant les années les moins favorables aux moissons en Europe, il y en a toujours d'abondantes en Barbarie, et il est naturel de croire que, si cette contrée devenait une colonie ou une conquête des Européens, l'agriculture, mieux entendue, comme elle l'est partout où règne la liberté, la rendrait encore plus productive. Les avantages que l'Europe retirerait d'une réciprocité d'intérêts entre elle et l'Afrique seraient infinis. Les objets de nécessité ou de luxe que nous pourrions recevoir de ses parties du nord, se composent de tous les articles qui

des conditions trop gênantes, et lord Exmouth fléchit un peu.

L'objection du sort des prisonniers et du défaut de garantie contre le renouvellement inopiné des déprédations des barbares envers les petites puissances est la plus forte et celle qui a fixé l'attention des chevaliers anti-pirates. Voici ce qu'on lit dans le rapport de leur séance du 29 septembre 1816.

« La société s'occupera des moyens d'avoir l'œil sur les prisonniers de guerre que les pirates peuvent continuer de faire sur les nations avec lesquelles ils ont l'insolence de se dire en état de guerre..... On s'appliquera à la recherche des repaires des pirates, et à empêcher l'exécution de leur plan connu, et malheureusement déjà réduit en pratique, de ne plus faire de captifs (puisqu'il ne leur est plus permis de les réduire en esclavage) en égorgeant les équipages et les passagers des petits bâtimens naviguant sur les côtes de la Méditerranée et surtout de l'Adriatique.

nous viennent de divers points du globe. Si la proposition de coloniser l'Afrique sourit au savant, au philosophe, au négociant, elle ne doit pas avoir moins d'attrait pour le soldat entreprenant; en contribuant à faire entrer cette région dans la grande famille européenne, il peut espérer que la fortune et l'indépendance le récompenseront de ses travaux.

» Toutes les expéditions modernes ont coûté des sommes immenses, et n'ont pas toujours eu le succès désiré. Celles qu'on enverrait à la côte du nord seraient certainement payées par les trésors qu'elles procureraient, et tous les individus dont elles seraient composées pourraient acquérir de la fortune par des moyens légitimes. Une contribution, fût-elle même modérée, mise sur Tripoli, Tunis, Alger et d'autres cités moins considérables, couvrirait et au-delà les frais d'une expédition qui serait venue coloniser le pays.

» Une ligue, dont le but serait de supprimer la piraterie, de venger les torts qu'a éprouvés l'Europe de la part de ces barbares, et de civiliser l'Afrique septentrionale, ne serait sûrement pas indigne des souverains de l'Europe qui se sont armés contre le plus monstrueux abus de pouvoir qu'on ait encore vu dans l'Europe civilisée (1).

(1) L'auteur dont nous tirons ces réflexions fait allusion ici à la politique ambitieuse de Bonaparte : à cet

» Une guerre semblable, ayant le rare avantage d'être d'accord avec l'humanité et une saine politique, ne pourrait manquer d'être très-populaire; elle serait une sorte d'expiation de tant de guerres ruineuses, entreprises sans motifs, et dues seulement au caprice, à l'amour d'une vaine gloire, au désir de régner. C'est surtout aux peuples subjugués que celle-là serait utile; ils recevraient de leurs vainqueurs des lois, les sciences, les arts et le commerce; les mœurs de la civilisation remplaceraient la barbarie; les terres ne seraient plus sans culture, et les productions du sol inutiles à leurs propriétaires. Les nouveaux maîtres de l'Afrique ouvriraient les harems aux infortunées qui y sont renfermées,

égard elles sont très-justes. Ennemi de la liberté, ce conquérant ne voyait chez les peuples que la place d'un trône : il en créa quatre ou cinq, et ne s'aperçut pas que ces dominations nouvelles ne pouvaient que l'affaiblir. Si, au contraire, il s'en fût tenu à l'esprit du traité de Westphalie, et eût protégé, soutenu les peuples et les petits états, il y aurait trouvé secours et appui; mais, despote par caractère, l'idée d'un *état libre* le révoltait : il gâtait de belles conceptions par cette fausse et injuste direction de son pouvoir : il était impossible que la *république européenne* ne renversât pas enfin le *monarque universel*. L'abus du pouvoir peut avoir de la durée, faire même beaucoup de mal; mais il est dans sa nature d'entraîner la perte de la puissance qui le met en action. La Providence se met à la longue du côté du plus faible quand le plus puissant abuse de sa force.

et feraient cesser cet abrutissement où la plus vile des passions réduit des êtres faits pour embellir la société et y donner l'exemple de la douceur, de la décence et des vertus domestiques.

» Combien n'est-il pas doux d'arrêter sa pensée sur le grand mouvement que donnerait au commerce et aux affaires de l'Europe l'occupation trop long-temps négligée de cette contrée ! De nouvelles cités s'élèveraient sur les ruines de celles qui n'existent plus ; une active industrie, une population régénérée, remplaceraient les déserts et les ruines qui fatiguent et attristent les regards dans ces fertiles contrées (1). »

Qui ne partagera pas de semblables vues, un semblable projet ? Mais ce n'est pas assez que des publicistes isolés y donnent leurs suffrages ; c'est aux princes, aux monarques qui disposent de grands moyens, à l'effectuer. A la vérité, le zèle de certains hommes éclairés, leur réunion pour un même but, peuvent amener à la longue d'utiles résultats ; telles nous voyons en Angleterre la *Société africaine* et celle qui a pour objet l'*abolition de la traite*, poursuivre leurs utiles tra-

(1) Pananti, *Relation d'un séjour à Alger*. Nous aimons à citer cet écrivain, dont l'ouvrage a été traduit en plusieurs langues, parce qu'il sait réunir à la connaissance des faits dont il a été témoin, de sages et judicieuses réflexions. C'est un des meilleurs écrits sur l'objet qui nous occupe.

vaux, et avoir assez d'influence pour attirer le gouvernement dans la cause qu'elles défendent. On connaît les succès de l'une pour étendre les recherches sur le continent africain, et ceux de l'autre pour la suppression de la traite ; nous n'en entretiendrons pas plus long-temps le lecteur ; mais, quelque zélées que soient ces associations, quelque respectables que soient les membres qui les composent, elles seraient inutiles au but de leur institution sans l'appui de l'autorité publique et l'intervention active du gouvernement : on doit applaudir à celui-ci de son concours et de l'aide que les sociétés y ont trouvée pour l'exécution de leurs projets. De semblables établissemens sont difficiles, peut-être même impossibles, dans les états où les grandes réunions de citoyens sont interdites. Il faut chez un peuple qui veut jouir de ces avantages une sécurité morale, une concordance d'opinions et d'habitudes, une facilité dans les ressorts du pouvoir, qui ne se rencontrent pas partout ; ailleurs ces réunions dégénéraient peut-être en occupations oisives, vaniteuses, objet de dégoût et de dérision pour le public.

Mais pourquoi, même en Angleterre, le plan de sir Sidney Smith n'a-t-il pas eu le succès désiré ? L'établissement de sa société anti-pirates y a été peu goûté : quelle peut en avoir été la raison ? Serait-ce que les Anglais, supérieurs sur mer, très en état de se faire craindre et